

## **INFORMATIONS IMPORTANTES**

Complexe Atlantide  
11155 route 335  
Saint-Calixte, J0K 1Z0, Qc  
450-222-5225  
www.complexeatlantide.com –

Heure d'arrivée Roulotte de location (prêt-à-camper) : 16h -  
Heure d'arrivée Chalet : 16h -  
Heure d'arrivée Camping : 13h -  
Heure de départ Roulotte de location (prêt-à-camper): 10h -  
Heure de départ Chalet: 10h -  
Heure de départ Camping : 11h

Les règlements qui suivent sont mis en place afin d'assurer que tous profitent pleinement de leur séjour au Camping Atlantide sans désagrément d'aucune sorte. Cependant, la direction se réserve le droit d'expulser sans remboursement quiconque enfreint les règles qui suivent. Tous les règlements énumérés dans la présente sont sujets à des modifications, changements ou additions en tout temps et sans préavis par l'administration du Complexe Atlantide.

Pour les terrains sans service :

La suggestion du terrain est fictive et seulement, dans le but de procéder à l'achat suivant. Le numéro de terrain vous sera remis une fois sur place. Premier arrivé, premier servi!

### **POLITIQUE DE RÉSERVATION, D'ANNULATION, DE MODIFICATION ET DE REMBOURSEMENT**

: - Un dépôt de 50% de la totalité du montant est requis afin d'effectuer une réservation de terrain de camping, une location de roulotte prête à camper ou un chalet pour un séjour de 3 nuits et plus. La réservation peut être annulée et le dépôt remboursé en totalité 30 jours avant la date du début du séjour sans frais. À moins de 29 jours précédant la date de votre arrivée, la réservation ne peut être ni remboursée, ni créditée, ni transférée à une autre date.

- Le montant total est requis afin d'effectuer une réservation de terrain de camping, une location de roulotte prête à camper ou un chalet pour un séjour de 2 nuits et moins. La réservation peut être annulée et le dépôt remboursé en totalité 30 jours avant la date du début du séjour sans frais. À moins de 29 jours précédant la date de votre arrivée, la réservation ne peut être ni remboursée, ni créditée, ni transférée à une autre date.

- Lors d'une location de chalet ou de roulotte prête à camper, un dépôt de sécurité de 500\$ est requis lors de l'enregistrement sur place par carte de crédit (pré autorisation). Possibilité de faire le dépôt en argent (remis au départ). Dans le cas de bris, d'usure excessive causée aux infrastructures, au matériel ou d'une perte d'équipement loué par le Complexe Atlantide, des frais correspondants à la réparation ou au remplacement du matériel seront prélevés sur votre carte de crédit ou à même votre dépôt en argent.

- Des taxes d'hébergement de 3,5% du montant total sont exigibles lors de la réservation d'une roulotte prête à camper ou d'un chalet et sont non-remboursables si annulation 29 jours et moins précédant la date de votre arrivée.

- Pour toute modification ou annulation d'une réservation, nous vous invitons à communiquer avec le service des ventes et réservations du Complexe Atlantide au 450-222-5225. Un conseiller assurera avec plaisir le suivi de votre demande selon les modalités applicables.

- Dans le cas d'un hébergement, d'un emplacement de camping ou de matériel non-réclamé 24 heures après la date prévue de la prise de possession, sans avis au service des ventes et réservations : la réservation est annulée sans aucun remboursement, et ce, à compter de 13h le jour suivant. Dans le cas d'un départ avant la date prévue sur la réservation initiale, aucun remboursement ne sera fait.

- Dans l'éventualité où nous fermons nos installations en raison de circonstances qui sont hors de notre contrôle, aucun remboursement ne sera possible. Toutefois un crédit pourra être offert, et ce, à la discrétion de l'administration du Complexe Atlantide.

- Les certificats-cadeaux et les laissez-passer de saison sont non-remboursables ou échangeables.

- Les activités sont non-remboursables en cas de mauvaise température, mais un crédit pourra être offert à la discrétion de l'administration du Complexe Atlantide.

## **MODALITÉS D'ENREGISTREMENT ET DE RÉSERVATION :**

- L'enregistrement s'effectue entre 13h et 22h à l'accueil du Camping Atlantide. Vous avez la responsabilité d'aviser la réception en cas d'arrivée tardive.

- Le solde restant doit être payé en totalité avant votre date d'arrivée. - Les arrivées pour les terrains de camping sont à partir de 13h et les départs doivent s'effectuer avant 11h.

- Les arrivées pour les chalets de location et les roulottes prêtes à camper sont à partir de 16h et les départs doivent s'effectuer avant 10h.

- Aucun arrivée ou départ n'est possible les samedis pour cause d'achalandage sur place.

- Pour les terrains de camping, du dimanche au jeudi, il n'y a aucune restriction pour le nombre de nuits ainsi que pour le jour d'arrivée ou de départ. Du vendredi au dimanche, une réservation de 2 nuits est obligatoire.

- Pour les réservations de chalet et roulotte de location en haute saison, il est possible de réserver 2 nuits du vendredi au dimanche, 5 nuits du dimanche au vendredi, 7 nuits du dimanche au dimanche ou du vendredi au vendredi, selon la disponibilité. Toute autre réservation n'est pas admise.

- Un emplacement de camping peut accueillir une seule famille (maximum de 6 personnes). Les terrains doubles peuvent accueillir un maximum de 12 personnes. Des frais seront chargés pour les personnes supplémentaires.

- Les chalets de location sur le site du Complexe peuvent accueillir un maximum de 8 personnes de la même famille (parents, enfants et grands-parents) sauf sur exception à la discrétion de l'administration du Complexe Atlantide.

- Selon les modèles des roulottes prêtes à camper, elles peuvent accueillir entre 2 et 8 personnes maximum de la même famille (parents, enfants et grands-parents) sauf sur exception à la discrétion de l'administration du Complexe Atlantide.

- Un seul véhicule est permis par emplacement. Les véhicules supplémentaires doivent être stationnés au stationnement principal près de l'accueil du Complexe Atlantide.

- Les réservations d'un terrain sans service n'allouent pas de terrain spécifique. Vous pourrez vous installer à l'emplacement de votre choix parmi la zone indiquée à la suite de votre enregistrement. - Les roulottes, les VR, les tentes-roulottes et les autres équipements autres que les tentes ne sont pas admis dans la zone des terrains sans service.

## **POLITIQUE GÉNÉRALE :**

- La limite de vitesse partout sur le site est de 8 km/h MAXIMUM pour tous les véhicules et voiturettes de golf, TOLÉRANCE ZÉRO.

- En tout temps, soyez respectueux envers vos voisins, gardez la musique et le bruit à un niveau modéré. Tous les bruits doivent cesser totalement dès 23h sans exception. - Toute personne qui circule sur le site doit obligatoirement être enregistrée au préalable et doit avoir avec elle son bracelet ou sa carte d'accès en tout temps.

- Il est strictement interdit de garder, détruire, endommager ou enlever les matières naturelles, la faune ou la flore. De même que de couper, déraciner, écorcher ou ébrancher les arbres pour quelques raisons que ce soit sur le terrain de camping ou les boisés entourant le camping sous peine d'amende de 200\$ et d'une expulsion du terrain sans remboursement. Il est également interdit de tendre des cordes aux arbres soit pour auvents, bâches, hamacs, chaises suspendues, etc., car cela endommage les arbres. Les cordes à linge sont aussi défendues.

- Tous les campeurs doivent maintenir leur terrain propre, libéré de tous déchets, papiers, bouteilles, etc. Éviter les tas de bois mal disposés et les dessous de roulottes encombrés. Cela en tout temps. - Aucune ordures personnelle ne sera ramassée. Les campeurs doivent apporter leurs ordures aux conteneurs prévus à cet effet. Les poubelles extérieures qui sont situées sur le site doivent être utilisées seulement pour vous dépanner lors de vos déplacements. Lorsque vous quittez les aires de jeux ou de repos, vous devez ramasser tous les effets personnels et ordures qui vous appartiennent, y compris en forêt.

- Nous acceptons un chien par terrain de camping ou deux petits chiens de moins de 20 livres. Les chiens doivent être tenus en laisse en tout temps lors de vos déplacements et attachés sur votre terrain. Les promenades doivent être faites par des adultes seulement. Vous devez en tout temps ramasser les besoins de votre chien, peu importe l'endroit, que ce soit sur votre terrain ou sur le site. Les chiens sont INTERDITS dans les espaces communs. Exemple : Les parcs aquatiques, le zoo, les toilettes, la buanderie, le restaurant, la plage et le lac, etc. Il est strictement défendu d'apporter des chats sur le site.

- Les animaux sont STRICTEMENT INTERDITS dans les roulottes prêtes à camper et les chalets de location sous peine d'expulsion sans remboursement.

- Les frondes, les fusils à air et toutes autres armes de quelque nature sont STRICTEMENT INTERDITS.

- Aucun feu d'artifice n'est permis sur le site. Sauf les feux d'artifice offerts aux campeurs par le Complexe Atlantide.

- Il est DÉFENDU de laver du linge ou de la vaisselle dans les lavabos des endroits publics. - Il est interdit en tout temps de laver son véhicule.

- Aucune vente ou promotion d'un commerce n'est autorisée sur le site mise à part celui ayant conclu par contrat un partenariat avec l'administration du Complexe Atlantide.

- Les possessions, consommations, dons, ventes et toutes autres actions se reliant à la drogue de n'importe quelle nature que ce soit y compris la marijuana est STRICTEMENT INTERDITE partout et en tout temps sur le site du Complexe. Ces actions entraîneront l'expulsion immédiate et définitive de tout fautif, et ce, sans remboursement.

- Il est interdit de fumer ou de vapoter dans les lieux publics. Vous devez fumer ou vapoter à 9 mètres et plus des bâtiments ou aux endroits prédisposés à cet effet. SÉCURITÉ : - Les panneaux de signalisation et pancartes de règlements partout sur le site doivent absolument être respectés en tout temps.

- Les parents sont responsables des actions et de la sécurité de leurs enfants. - Dans les parcs du Complexe comme à la piscine, au lac et tout autre endroit qui requièrent de la surveillance, un enfant de moins de 12 ans doit être accompagné d'un adulte.

- Il faut être âgé de plus de 16 ans pour conduire une voiturette de golf sur le site, qu'elle soit personnelle ou louée par le Complexe. TOLÉRANCE ZÉRO. - À la noirceur, aucune circulation de vélo sans phares avant ne sera tolérée.

- Il est INTERDIT de circuler avec un VTT, moto-cross, mini-moto, overboard, bicyclette électrique, trottinette électrique ou toute autre forme de tout-terrain sur le site.

- Tous les feux doivent être éteints avant MINUIT et cela sans aucune exception. Les feux ne sont permis que dans les foyers prévus à cet effet (quand l'indice de feu le permet). A NOTER QUE LES FOYERS NE SONT PAS DES POUBELLES.

- Veuillez toujours fermer la porte de votre VR à clé lorsque vous vous éloignez du voisinage. Veuillez sécuriser vos biens et verrouiller vos objets de valeur. Les bicyclettes sans surveillance doivent être verrouillées en tout temps. Nous ne sommes pas responsables des bris ou des vols d'objets personnels.

- Il est important d'informer un des membres de l'équipe de l'administration du Complexe Atlantide de toute situation qui nécessite une attention particulière. Le confort, la sécurité et le bien-être de tous sont notre priorité.

- Les règlements et consignes de sécurité des parcs et de chacune des attractions du Complexe se retrouvent à l'entrée de ceux-ci ou sur le site internet du Complexe Atlantide et demande une attention particulière avant tout accès. \* Toutes infractions aux termes et aux conditions mentionnées ci-haut ou aux règlements affichés sur le site du Complexe Atlantide pourraient mener à l'expulsion immédiate sans préavis et sans remboursement. \*